

S'UNIR. AGIR. GAGNER.



FÉVRIER 2020

BULLETIN D'INFORMATION SUR LES NÉGOCIATIONS 2020

FSSS.QC.CA

IL Y A URGENCE DE RECONNAÎTRE PLEINEMENT LA VALEUR DU TRAVAIL DES PAB ET DES ASSS

Nous avons refusé de prendre part aux forums de discussions sur les priorités gouvernementales, dont celle de l'accessibilité aux soins pour la clientèle en hébergement de longue durée ou recevant des soins à domicile que le Conseil du trésor a annoncée au moment où il nous a présenté ses offres salariales, en décembre. Dans ce forum, le gouvernement souhaiterait discuter de la rémunération offerte aux auxiliaires aux services de santé et sociaux (ASSS) et aux seuls préposés aux bénéficiaires (PAB) travaillant dans les CHSLD. Au moment où nous entrons justement en négociation, la mise sur pied de ces forums relève plus d'une stratégie visant l'opinion publique, car les problèmes comme les solutions sont déjà bien connus. L'heure est à l'action!

UN PREMIER PAS POUR LE CONSEIL DU TRÉSOR SERAIT DE RÉGLER LES PLAINTES DE MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE DES ASSS ET DES PAB PENDANTES DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES.

En conférence de presse, en décembre dernier, le Conseil du trésor expliquait vouloir discuter, dans ce forum, de l'évaluation de l'emploi :

« Alors... lorsqu'on évalue un emploi pour déterminer l'augmentation ou l'échelle attitrée, il faut être capable d'évaluer l'ensemble des fonctions et le volet académique qui va donner une résonance plus ou moins grande dans l'évaluation de l'emploi. Ce sont ces enjeux-là qu'on veut discuter dans le forum des préposés pour l'accès et dans le forum de la réussite éducative. »

Pourtant, la FSSS-CSN discute avec le Conseil du trésor depuis plusieurs années afin de régler les plaintes de maintien de l'équité salariale, notamment celles des ASSS pendantes depuis 2010. Il y est précisément question de l'évaluation de l'emploi. Si cela est une priorité pour le gouvernement, disons que cela n'a pas transpiré durant ces dernières années! Force est de constater que la discrimination salariale se poursuit au détriment des ASSS, avec ce que cela implique pour les sommes qui leur sont dues, rétroactivement.

Quant aux PAB, nous aurons l'occasion de mesurer la volonté du Conseil du trésor de régler le dossier dans le cadre d'un processus de maintien de l'équité salariale pour 2015, comme prévu à la Loi sur l'équité salariale.

Si le Conseil du trésor veut régler l'évaluation des emplois des PAB et des ASSS et qu'il s'agit véritablement d'une priorité pour le gouvernement, il n'a qu'à présenter une offre dès maintenant. S'il ne le fait pas, la FSSS-CSN n'aura d'autres choix que de participer activement, et avec beaucoup de ténacité, au processus d'enquêtes devant la CNESST afin de faire trancher ces litiges.

UNE VRAIE TABLE DE NÉGOCIATION POUR RÉGLER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Par ailleurs, les ASSS et les PAB ont droit à des augmentations salariales tout comme l'ensemble des salarié-es du réseau pour qui nous réclamons un redressement salarial immédiat de 3 \$ l'heure, pour permettre de sortir de la crise actuelle. Cette reconnaissance ne peut pas non plus n'être que salariale : il faut améliorer les conditions de travail et de pratique. Cela doit se faire à une table de négociation et les offres qui nous ont été présentées jusqu'à maintenant sont très décevantes à cet égard. En négociations, nous défendons plus d'une centaine de solutions concrètes, issues de nombreuses consultations et de travaux d'analyse que nous avons menés, non seulement dans la préparation de cette négociation, mais au fil des dernières années au cours desquelles nous avons sonné l'alarme à de nombreuses reprises et constaté une dégradation importante de la situation. L'heure n'est plus à discuter dans un comité qui pondra un xième rapport sur la situation! Nous voulons des gestes concrets maintenant.

NOUS SERONS LÀ DURANT LES PROCHAINES SEMAINES POUR RAPPELER AU GOUVERNEMENT ET AUX EMPLOYEURS QU'IL Y A URGENCE D'AGIR !

S'UNIR. AGIR. GAGNER.

DÉCEMBRE 2019

BULLETIN D'INFORMATION SUR LES NÉGOCIATIONS 2020

FSSS.QC.CA

LE GOUVERNEMENT VEUT RECYCLER SES VIEILLES ATTAQUES PATRONALES!

Le 17 décembre, le Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS) nous déposait un document très vague portant sur ses intentions de négociation. Contrairement à notre dépôt syndical, qui met en avant plus d'une centaine de solutions précises pour améliorer notre quotidien, le dépôt patronal ne contient aucune proposition concrète.

Tout comme lors de la dernière négociation, on nous parle encore de « souplesse », d'« efficacité » et de « flexibilité », mais nous ne sommes pas dupes, nous savons que ces termes dissimulent en fait une volonté de s'attaquer à nos droits et à nos conditions de travail. Le dépôt du CPNSSS n'a rien de créatif et il ne contient, par ailleurs, aucune réponse à nos revendications. Au lieu de s'empresse à offrir de bonnes conditions de travail, il semble vouloir étirer des discussions, notamment dans l'objectif de retirer certains bénéfices.

Un gouvernement qui nie l'urgence d'agir!

Bref, c'est un dépôt choquant et très décevant, compte tenu de l'état de crise dans lequel nous nous retrouvons après des décennies de compressions budgétaires, d'austérité, de réformes centralisatrices et de pénurie de main-d'œuvre. Nous étions en droit de nous attendre à des propositions concrètes à mettre en place rapidement pour répondre aux problèmes que nous vivons. D'ailleurs, la FSSS-CSN a pris part à de nombreuses discussions avec le CPNSSS sur différents enjeux au cours des dernières années. C'est donc d'autant plus décevant de constater que nos vis-à-vis ne se sont pas inspirés de ces échanges dans leur dépôt.

Nos établissements connaissent de plus en plus de difficultés pour attirer la relève et retenir les plus expérimenté-es, et ce, dans toutes les catégories de personnel. La détérioration des conditions de travail et l'appauvrissement vécu par les salarié-es constituent les principales causes de ces difficultés. Pour corriger la situation, un sérieux coup de barre est nécessaire, tant en ce qui a trait aux salaires qu'aux conditions de travail et de pratique. Malheureusement, on ne décèle pas cette volonté dans le dépôt patronal sectoriel – ni d'ailleurs dans les offres [salariales présentées par le Conseil du trésor](#).

Agir... pour gagner!

Au cours des prochaines semaines, il faut parler de nos revendications! En parler avec l'ensemble des salarié-es du réseau, mais aussi à nos proches et à nos ami-es. Il faut sensibiliser toute la population sur le fait qu'il y a urgence d'agir, et ce, dans tous les secteurs et dans toutes les catégories de personnel.

LES NOUVELLES DU SECTEUR PUBLIC CSN DIRECTEMENT DANS VOTRE TÉLÉPHONE !



Créez votre compte dès maintenant pour installer la nouvelle application du secteur public CSN sur votre appareil portable en vous rendant au app.secteurpublic.quebec.

S'UNIR. AGIR. GAGNER.



INFO-NÉGO n° 2

18 décembre 2019

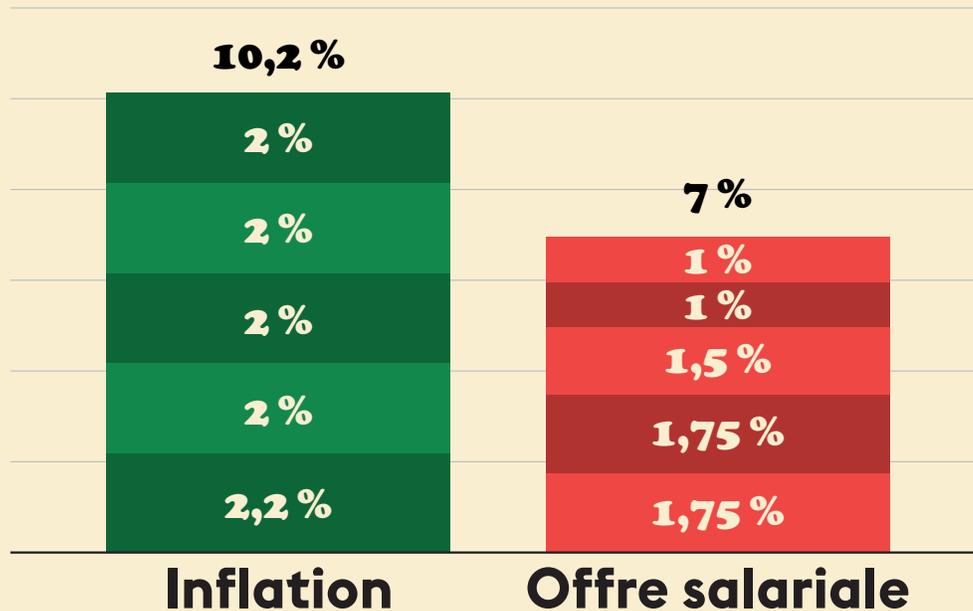
Les offres du gouvernement

Nous appauvrir et asphyxier les services publics

Le 12 décembre dernier, la CSN rencontrait le Conseil du trésor pour recevoir les offres du gouvernement en vue du renouvellement de nos conventions collectives. Alors que la CAQ promettait du changement, nous constatons avec colère qu'elle choisit plutôt de poursuivre dans la même voie que ses prédécesseurs libéraux en refusant de reconnaître la valeur du travail accompli par chacune et chacun d'entre nous, en éducation, en santé et services sociaux et dans les organismes gouvernementaux.

Des offres salariales insultantes

Côté salaire, le gouvernement nous offre l'appauvrissement. En proposant des augmentations sous le taux d'inflation, le premier ministre Legault renie sa parole d'offrir au minimum, à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs du secteur public, des augmentations qui couvriraient la hausse du coût de la vie. Ne pas s'appauvrir en travaillant, ça ne devrait même pas être un enjeu de négociation. C'est la base. Les offres salariales du gouvernement sont inacceptables.



Le Conseil du trésor propose également de verser un montant forfaitaire de 1000\$, non récurrent, seulement pour les personnes qui auront atteint au 31 mars 2020 le dernier échelon de leur échelle salariale; un montant qui n'est rien d'autre que de la poudre aux yeux.

**Vous êtes membre de la CSN et vous travaillez dans le secteur public?
Créez un compte sur AGIR, l'application Web CSN.**

<https://app.secteurpublic.quebec>

De belles paroles, mais rien de concret

Le Conseil du trésor souhaite former trois forums de discussion sur ce qu'il décrit comme étant ses priorités gouvernementales :

- La santé globale des personnes salariées
- La réussite éducative aux secteurs jeunes, à la formation professionnelle et à l'éducation aux adultes
- L'accessibilité aux soins pour la clientèle en hébergement de longue durée ou recevant des soins à domicile

Ces enjeux sont, bien entendu, importants pour nous. Toutefois, pour l'instant, ces forums suscitent plus de questions que de réponses.

Nos autres revendications

Le Conseil du trésor nous a dit que les propositions qu'il mettait sur la table ne constituent pas une réponse à nos revendications de table centrale, déposées le 30 octobre dernier. Nous devons donc attendre les premières rencontres de négociation, en janvier prochain, pour recevoir les réponses du gouvernement à nos demandes sur les autres enjeux intersectoriels, soit la retraite, les disparités régionales, les droits parentaux ainsi que les assurances collectives et les lanceurs d'alerte.

Cette semaine, les fédérations du secteur public de la CSN reçoivent également les dépôts patronaux sur leurs enjeux sectoriels.

Merci, mais non merci!

Il n'y a absolument rien dans le dépôt du gouvernement qui permet d'attirer et de retenir le personnel dans le secteur public. Ce qui est sur la table est nettement insuffisant. Avec les coffres de l'État québécois qui débordent de surplus et une situation de rareté de main-d'œuvre qui entraîne déjà des pénuries pour divers titres d'emplois du secteur public, le gouvernement a les moyens et le devoir de faire mieux. Il doit prendre la mesure de la crise qui sévit dans les réseaux et agir, c'est urgent!

Aux offres patronales, nous répondons en chœur «Merci, mais non merci!».



Visitez également les plateformes du secteur public CSN :
www.secteurpublic.quebec
facebook.com/secteurpublicQC



S'UNIR. AGIR. GAGNER.



INFO-NÉGO n° 1

8 novembre 2019

Négociation 2020 - Dépôt des demandes CSN

Des revendications pour améliorer la qualité de vie de toutes les Québécoises et de tous les Québécois

Le 30 octobre dernier, c'est par une manifestation créative à Québec que nous avons marqué le coup du dépôt de nos revendications pour la négociation 2020. Pour l'occasion, les militantes et les militants présents ont été invités à faire leur propre pancarte en y inscrivant un message personnalisé, soit pour le gouvernement Legault, soit pour la population québécoise. Des dessins de toutes sortes et des centaines de slogans accrocheurs ont ponctué la manifestation dans les rues du Vieux-Québec, sous le regard à la fois intrigué et intéressé des résidents et des touristes. Une première action de mobilisation et de visibilité réussie.

C'est donc accompagnés-es de plus de 600 militantes et militants que nos revendications communes, celles des 150000 travailleuses et travailleurs du secteur public de la CSN, ont été déposées auprès du Conseil du trésor. Après une année de consultation et de débats sur les solutions à proposer au gouvernement afin d'améliorer les services publics, c'est avec un projet solide, porté par l'ensemble des syndicats des quatre fédérations (FEESP, FNEEQ, FP et FSSS) réunies au sein du Comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP) que nous nous présentons à la table de négociation.

La conjoncture dans laquelle nous nous trouvons pour entamer cette négociation est unique : crise sans précédent dans les réseaux après des années de compressions massives et importante rareté de main-d'œuvre dans tous les secteurs, à travers tout le Québec. Avec des surplus budgétaires historiques, le gouvernement actuel a pleinement les moyens de changer la donne. Des investissements massifs sont nécessaires pour améliorer nos conditions de travail et de pratique et pour augmenter nos salaires, afin de revaloriser nos emplois et de permettre d'attirer et de retenir le personnel des réseaux. C'est le message principal véhiculé par nos revendications.

Urgence d'agir

Rien ne va plus dans nos services publics. Nous le savons mieux que quiconque, puisque nous vivons la crise au quotidien dans nos milieux de travail. Les années d'austérité nous ont fait très mal. Avec des charges de travail devenues insoutenables et des salaires insuffisants, nous n'attirons plus de relève et nous peinons à retenir le personnel en place. Un coup de barre important s'impose, c'est urgent!

Les salaires

Pour répondre aux besoins des travailleuses et des travailleurs des réseaux, nous revendiquons pour la première année de la convention collective une augmentation de 3\$ l'heure pour tout le personnel. Ce montant fixe représente une augmentation significative pour toutes et tous, tout en ayant un plus grand impact pour celles et ceux d'entre nous qui gagnent le moins, soit parce qu'ils sont dans des emplois moins bien rémunérés, soit parce qu'ils sont en début de carrière, et donc, au bas de leur échelle salariale. Pour la deuxième et la troisième année de la convention collective, nous revendiquons une augmentation de 1\$ l'heure ou de 3%, selon ce qui est le plus avantageux pour chaque travailleuse et travailleur. Notre revendication salariale inclut aussi une clause de protection contre l'inflation afin d'assurer que plus jamais personne ne s'appauvrisse en travaillant pour la population québécoise.

**Vous êtes membre de la CSN et vous travaillez dans le secteur public?
Créez un compte sur AGIR, l'application Web CSN.**

<https://app.secteurpublic.quebec>

Les conditions de travail et de pratique

Notre projet de négociation évoque aussi clairement que l'attraction et la rétention du personnel des réseaux publics passent nécessairement par l'amélioration des conditions de travail et de pratique. La surcharge est maintenant la norme dans nos milieux de travail, ce qui rend la situation insoutenable dans tous les secteurs. On le voit notamment par l'explosion des coûts liés à l'assurance salaire. Pour remédier à cette situation de crise, nous avons choisi d'inclure une demande sur les conditions de travail dans notre cahier de table centrale, et ce, même si ces enjeux se négocient généralement aux tables sectorielles. Nous revendiquons que des marges financières importantes soient dégagées pour améliorer les conditions de travail et de pratique, notamment pour permettre la création de postes.

Des revendications à portée sociale

Dans notre cahier de demandes, nous formulons aussi des revendications sur d'autres matières négociées avec le Conseil du trésor. Certaines de ces revendications ont une portée au-delà du secteur public. Par exemple, parmi nos demandes concernant le régime de retraite (RREGOP), nous revendiquons que la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), qui assume la gestion des fonds du RREGOP, procède rapidement au désinvestissement dans les énergies fossiles.

Un autre exemple d'une demande à portée sociale est celle sur les lanceurs d'alerte : nous revendiquons une clause garantissant aux travailleuses et aux travailleurs du secteur public la liberté de dénoncer une situation problématique qui surviendrait sur notre lieu de travail et qui nuirait au bien-être de la population.

Pour prendre connaissance de l'ensemble des revendications déposées auprès du Conseil du trésor, visitez le www.secteurpublic.quebec/demandes

En action

La manifestation qui accompagnait le dépôt de nos demandes concluait un rassemblement de deux jours au cours duquel plus de 600 militantes et militants des syndicats des quatre fédérations du secteur public de la CSN se sont réunis pour réfléchir et débattre des moyens à déployer pour atteindre nos objectifs de négociation. Des discussions avec des intervenantes et des intervenants qui ont vécu des luttes fructueuses, tant dans le milieu syndical que dans le milieu communautaire, sont venues alimenter les débats et offrir de nouvelles perspectives de mobilisation. Au sortir de cet exercice de réflexion, un constat est clair : nous ne pouvons être sur le pilote automatique, nous devons faire les choses autrement, penser en dehors de la boîte et reprendre confiance en nos moyens.

Maintenant, c'est à nous tous de porter nos revendications. Nous avons un projet solide, qui répond aux besoins des travailleuses et des travailleurs des services publics. C'est forts de la cohésion des 150000 membres CSN du secteur public que nous entamons cette négociation et c'est ensemble que nous gagnerons.



NOS DEMANDES : UNE CENTAINE DE SOLUTIONS CONCRÈTES POUR LE RÉSEAU

Le 29 octobre, notre comité de négociation FSSS-CSN a déposé le cahier regroupant l'ensemble de nos demandes sectorielles auprès de la partie patronale, le Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS). Puis, le 30 octobre, les négociateurs de la CSN ont déposé, auprès du Conseil du trésor, nos demandes dites de table centrale, portant notamment sur les salaires.

Après des mois de travail à préparer nos revendications et à peaufiner leur présentation, le vrai travail de négociation débute donc! Pour notre comité de négociation, le 29 octobre dernier aura été l'occasion d'un premier contact avec les représentants patronaux. La rencontre a duré plus de deux heures. Nous avons pu présenter, à grands traits, chacune de nos treize orientations de négociation sectorielle. Lors de cette rencontre, la partie patronale a formulé diverses questions sur nos demandes afin de mieux cerner nos objectifs.

Nous n'avons pas établi de calendrier de rencontres à ce moment-ci. Nous devons en reparler lors de nos prochains échanges de même qu'établir de quelle manière nous mènerons nos travaux afin que les négociations soient productives.

Pour en savoir davantage sur le dépôt à la table centrale, c'est-à-dire sur les enjeux communs à tous les salarié-es du secteur public, tels que salaires, assurances, retraite, droits parentaux et disparités régionales, nous vous invitons à visiter le site du secteur public CSN : secteurpublic.quebec/project/demandes

Rappelons nos treize orientations sectorielles, totalisant une centaine de revendications précises et concrètes pour améliorer notre quotidien, en santé et services sociaux

- L'accès à la justice et la liberté d'action syndicale
- L'accès aux postes, la reconnaissance, la nomenclature et son mécanisme
- Les assurances et le régime d'assurance invalidité
- L'attraction et la rétention
- La conciliation famille-travail-études
- Les dépenses liées à l'emploi et les compensations
- Les pénuries de main-d'œuvre
- La précarité
- La protection de l'environnement
- La santé et la sécurité au travail
- La sous-traitance, la privatisation et la centralisation
- La surcharge de travail, l'épuisement professionnel, l'organisation du travail et les conditions de pratique
- Les diverses problématiques, telles que les difficultés d'application de convention collective, la parité, les lois d'ordre public.



Fin octobre 2019, les délégué-es des quatre fédérations du secteur public CSN se sont réunis à Québec pour marquer le lancement des négociations. Dans un premier temps, le lundi 28 octobre, les délégué-es des syndicats de la santé et des services sociaux ont tenu une journée de réflexion sur le rapport de force, à la lumière des changements apportés par le gouvernement aux dispositions légales sur les services essentiels. Les 29 et 30 octobre, les délégué-es des quatre fédérations du secteur public CSN ont travaillé sur la mobilisation qui sera nécessaire de développer pour atteindre nos objectifs. Enfin, le 30 octobre, nous avons parcouru les rues de Québec pour souligner le dépôt de nos demandes communes au Conseil du trésor.

NÉGOCIATIONS 2020

LA PAROLE AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES!

D'ici l'automne, tous les syndicats CSN de la santé et des services sociaux tiendront des assemblées générales afin de consulter tous les membres quant aux revendications que nous porterons tous ensemble lors des prochaines négociations. C'est un moment très important de la vie syndicale. Cette négociation sera l'occasion de nous attaquer concrètement tant à l'amélioration de nos conditions de travail et de pratique qu'aux salaires, pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, avec une attention particulière à la rémunération des plus bas salarié-es du réseau. Ce projet de négociation se veut ambitieux : nous voulons réaliser un véritable redressement des conditions de travail et des salaires dans le secteur public.

DES MOIS DE PRÉPARATIFS

Le projet de consultation qui sera soumis aux assemblées a été construit par notre comité de négociation tout au long des derniers mois. Dans un premier temps, un grand forum des syndicats CSN du secteur public s'est tenu à l'automne 2018, puis les membres ont pris part à un vaste sondage électronique, auquel plus de

10 000 membres de la FSSS–CSN ont répondu. De plus, plusieurs comités exécutifs de nos syndicats ont répondu également à un sondage. Ces premières consultations ont permis de dresser de grandes orientations. Puis, les représentantes et les représentants de tous les syndicats de la FSSS se sont réunis en conseil fédéral de négociation, à quatre reprises depuis le début de

l'année, dont deux fois à l'occasion de rencontres conjointes avec les représentantes et les représentants des trois autres fédérations du secteur public CSN, et ce, afin d'en arriver à ces cahiers de consultation.

DEUX DOCUMENTS

Les assemblées sont consultées sur deux documents distincts. Le projet de négociation de table centrale réunit les revendications sur des matières communes à l'ensemble des syndicats CSN du secteur public (santé et services sociaux, éducation et organismes gouvernementaux). Par exemple, les salaires, le régime de retraite, les droits parentaux et les assurances collectives seront négociés à une table dite centrale, c'est-à-dire que des négociateurs de la CSN y discutent directement avec le Conseil du trésor. Afin de suivre ces négociations qui se déroulent à la table centrale, de prendre toutes les décisions nécessaires et de se coordonner dans l'action, les comités de négociation des quatre fédérations CSN du secteur public se réunissent au sein d'un comité spécial, le Comité de coordination des secteurs public et parapublic de la CSN (CCSPP–CSN).

Quant au projet de négociation sectorielle, il regroupe l'ensemble des conditions de travail propre au secteur de la santé et des services sociaux. Ce projet sera défendu par notre comité de négociation FSSS–CSN auprès du Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS), dont la délégation est composée de personnes dirigeantes des établissements ainsi que de hauts fonctionnaires du ministère de la Santé et des Services sociaux.



En février 2019, les représentants de tous les syndicats CSN du secteur public se sont réunis pour préparer les revendications communes à tout le secteur public.

Notre projet sectoriel se découpe en 13 grands chantiers :

- L'accès à la justice et à la liberté d'action syndicale
- L'accès aux postes, à la reconnaissance, à la nomenclature et à son mécanisme
- Les assurances et le régime d'assurance invalidité
- L'attraction et la rétention
- La conciliation famille-travail-études
- Les dépenses liées à l'emploi et les compensations
- Les pénuries de main-d'œuvre
- La précarité
- La protection de l'environnement
- La santé et la sécurité au travail
- La sous-traitance, la privatisation et la centralisation
- La surcharge de travail, l'épuisement professionnel, l'organisation du travail et les conditions de pratique
- Les diverses problématiques, telles que les difficultés d'application de conventions collectives, la parité, les lois d'ordre public, l'actualisation de certaines dispositions de la convention collective, etc.

DÉPÔT EN OCTOBRE

Ces projets sont donc maintenant dans les mains des assemblées générales. C'est l'occasion pour tous les membres de s'approprier nos propositions et de contribuer à les bonifier. Lors d'un prochain conseil fédéral de négociation, en début d'automne, les délégué-es de tous les syndicats finaliseront ces projets en étudiant tout ce qui sera relevé dans les assemblées générales. En ce qui a trait aux revendications de table centrale, elles devront également être partagées par les comités de négociation des trois autres fédérations du secteur public CSN. Nous continuerons d'évaluer la possibilité de former un front commun avec d'autres organisations syndicales autour de ces demandes communes. Notre objectif est de déposer toutes nos revendications auprès du gouvernement et du CPNSSS le 30 octobre 2019. Afin de favoriser le bon déroulement des négociations, nous avons d'ailleurs invité la partie patronale à déposer son propre projet en même temps que nous; nous attendons une réponse à cet égard.

NÉGOCIATIONS DE LA TABLE CENTRALE

secteurpublic.quebec
facebook.com/SecteurPublicQC

NÉGOCIATIONS SECTORIELLES

fsss.qc.ca/grands-dossiers/negociations-du-secteur-public

facebook.com/groups/FSSSCSN

DE BONNE IDÉES DE MOBILISATION À PROPOSER ?

Contactez la représentante de la FSSS-CSN, Marie Pagès, par courriel : marie.pages@csn.qc.ca

LA CSN, INTERLOCUTEUR INCONTOURNABLE

Avec 90 000 membres en santé et services sociaux, la FSSS-CSN est l'organisation syndicale qui regroupe le plus de travailleuses et de travailleurs. De plus, elle est la seule organisation à réunir les salarié-es des quatre catégories de personnel. Au sein de la CSN, nous faisons alliance avec trois autres fédérations :

- la FP-CSN, qui regroupe 6000 techniciennes, techniciens et professionnel-les de la santé et des services sociaux;
- la FEESP-CSN qui est l'organisation syndicale la plus présente chez le personnel de soutien de l'éducation et du collégial, de même que certains organismes gouvernementaux, soit quelque 35 000 travailleuses et travailleurs;
- la FNEEQ-CSN qui fédère quelque 17 000 enseignantes et enseignants de 46 cégeps.

Au total, la CSN dans le secteur public, ce sont donc quelque 150 000 travailleuses et travailleurs des grands réseaux, soit environ le tiers de l'ensemble des salarié-es de l'État. Cette représentativité inégalée dans les différents services publics confère à la CSN une voix forte en négociation auprès du gouvernement.

JE PARTICIPE!

La participation dans les assemblées générales de consultation doit être massive. C'est maintenant qu'il faut déterminer les priorités que nous défendrons. La négociation collective nationale est la meilleure voie à suivre pour introduire de réels changements positifs. Soyez à l'affût des informations provenant de votre syndicat local pour savoir où et quand se tiendra votre assemblée!

MOBILISATION

Un plan national d'action et d'information est actuellement en préparation. Son déploiement débutera à l'automne 2019, autour du dépôt de nos revendications. D'ici les vacances d'été, chaque syndicat CSN doit nommer des personnes responsables à l'action et à l'information dans les milieux de travail (RESO-RELAIS). Ces personnes recevront une formation spéciale en début d'automne afin de faire vivre localement la mobilisation nationale et d'alimenter la mobilisation nationale à l'aide des réussites et des expériences locales.